

Bulletin municipal n° 94

Décembre 2023

sommaire

- Le mot du Maire
- Les informations municipales
- Les associations
- Vie pratique



Chères Vinsobraises et Chers Vinsobrais,

Je veux exprimer au nom de l'ensemble du Conseil municipal mon indignation et ma condamnation sur la découverte répétitive de tags représentant des croix gammées et des étoiles de David à la Briante et sur le parking de la Bane. Ces tags racistes et antisémites sont inadmissibles et bafouent tolérance et fraternité dans notre village. Plaintes contre X ont été déposées en gendarmerie, les auteurs encourant des peines de prison ferme.

Il convient que toutes et tous, nous exprimions notre soutien aux Vinsobraises et Vinsobrais, cibles de ces attaques intolérables.

Nous tournons la page de l'année 2023, année anxiogène tant au niveau politique sur la scène internationale, que climatique avec son lot de catastrophes naturelles.

En outre, nous subissons tous l'augmentation exponentielle du coût des énergies, obligeant tout un chacun à adapter son budget aux contraintes associées. Que cela ne nous décourage pas et nous invite, au contraire, tout en restant vigilants et rigoureux, à avancer dans nos vies et nos initiatives. C'est ce que nous appliquons dans nos investissements et notre gestion de la commune !

Les dossiers en études :

- isolation thermique de l'ancienne école en partenariat avec Drôme Aménagement Habitat, début des travaux fin 2023.
- le centre bourg en phase d'étude avancée, début des travaux mi 2024
- aménagements sportifs sur le site de Champessier

Ces travaux vont générer des économies d'énergie et contribuer à l'embellissement et à l'attractivité de notre village.

Ils intégreront également la mise en réseaux séparatifs assainissement/eaux pluviales de la rue Gironde et de l'impasse St-Jean.

La rénovation de deux logements entamée en 2022 et terminée en avril permettant la création d'une M.A.M. (maison d'assistantes maternelles) et la réfection de l'aire de jeux de « La Ruche » vont y contribuer également.

En partenariat avec la Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale des avancées sont à l'étude pour :

- la collecte des déchets avec le tri des déchets verts
- la mise en place de colonnes pour la collecte des cartons
- des points de compostage collectif

Merci et félicitations aux nombreuses et dynamiques associations qui animent Vinsobres pour le plaisir de tous. Merci aux employés municipaux pour leur implication.

Enfin un grand merci à toute l'équipe municipale dont le savoir et le dévouement permettent la réalisation de nos projets !

Toutes et tous se joignent à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année entourés de vos familles et des personnes qui vous sont chères.

Je vous donne rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie des vœux
dans notre salle des fêtes le Vendredi 19 janvier 2024 à 18h30

Et je vous souhaite d'ores et déjà, bonheur et santé pour la nouvelle année 2024, qui je l'espère sera meilleure et porteuse d'espoir, surtout pour notre jeunesse.

Claude SOMAGLINO

ANNEE 2023 - M14 (budget général) : La capacité d'autofinancement brute projetée est de 285 000 € ; la capacité d'autofinancement nette (après déduction du remboursement de la dette en capital) est de 214 861 €.

ANNEE 2023 - M49 (budget eau et assainissement) : la capacité d'autofinancement brute est de 6 791 € ; la capacité d'autofinancement nette (après déduction du remboursement de la dette en capital) est de - 2790 €.

La capacité d'autofinancement nette du budget de la commune est positive et permet de financer de nouvelles dépenses d'investissement.

Les travaux et projets de réalisation en 2023 :

- MAM (maison d'assistantes maternelles) : fin du chantier
- Etudes Centre bourg
- Etudes et début de réalisation de l'isolation thermique du bâtiment de l'ancienne école
- Piscine du camping
- Accessibilité handicapés au Temple
- Etudes sur le bassin versant de la Bane

BUDGET GENERAL 2023

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

• Charges à caractère général	419 720 €
• Charges de personnel/frais assimilés	520 652 €
• Prélèvements Etat sur ressources communales	118 539 €
• Autres charges gestion courante	185 726 €
• Charges financières (intérêts emprunts dettes)	24 905 €
• Charges exceptionnelles	2 000 €
• Dotations aux provisions	100 €
• Dépenses imprévues	47 006 €
• Virement à la section Investissements	241 431 €
• Opération ordre transfert entre sections	44 194 €
• TOTAL	1 604 273 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

• Atténuation de charges	10 000 €
• Produits, services, domaine, ventes diverses	47 912 €
• Impôts et Taxes	929 665 €
• Dotations et participations	224 918 €
• Autres produits gestion courante	57 705 €
• Produits exceptionnels	600 €
• Ordre transfert entre sections	55 556 €
• Résultat reporté 2022 (excédent)	277 917 €
• TOTAL	1 604 273 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

• Subventions d'équipements versées	13 230 €
• Immobilisations incorporelles	0 €
• Immobilisations corporelles	166 423 €
• Immobilisations en cours	327 550 €
• Emprunts et dettes	70 230 €
• Opération de transfert entre sections	55 556 €
• Solde antérieur reporté négatif	216 127 €
• TOTAL	849 116 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

• Subventions d'investissements	212 018 €
• Emprunt et dettes assimilées	100 000 €
• Dotations et réserves	34 616 €
• Affectation du résultat antérieur	216 857 €
• Virement section fonctionnement	241 431 €
• Transfert entre sections	44 194 €
• TOTAL	849 116 €

EVOLUTION des TAXES COMMUNALES (Aucune augmentation depuis 2015)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
♦ Taxe d'habitation	14,35 %	14,35 %	14,35 %	14,35 %	14,35 %	14,35 %	14,35 %
♦ Foncier bâti	9,00 %	9,00 %	9,00 %	9,00 %	9,00 %	9,00 %	9,00 %
♦ Foncier non bâti	58,16 %	58,16 %	58,16 %	58,16 %	58,16 %	58,16 %	58,16 %
♦ CFE	21,17 %	21,17 %	21,17 %	21,17 %	21,17 %	21,17 %	21,17 %

Résidences secondaires : En 2024, augmentation de 40 % sur la base de 14,35 %, soit 20,09 %

URBANISME :

C'est une activité importante dans notre village

En 2023, nous avons délivré **14 permis de construire** et **35 déclarations préalables**.

Si vous avez un projet d'urbanisme, il est nécessaire de prendre rendez-vous en mairie, afin d'être accompagné dans la demande ou le dépôt de dossier.

MAISON des ASSISTANTES MATERNELLES (MAM)

En 2021, un collectif de trois assistantes maternelles nous a sollicité pour installer une MAM sur Vinsobres : les besoins sur le village et les alentours étant importants, nous avons donc choisi de les aider en mettant à leur disposition deux gîtes municipaux d'une superficie de 130 m², situés Traverse Butavent.

De nombreuses démarches administratives et d'importants travaux (électricité, isolation thermique et phonique, chauffage) ont été nécessaires pour relier les deux gîtes et les mettre aux exigeantes normes pour l'accueil de la petite enfance.



Un local poussettes a été réalisé en régie.

Ces travaux ont été financés par la CAF (caisse d'allocations familiales) à hauteur de **78 523 €**.

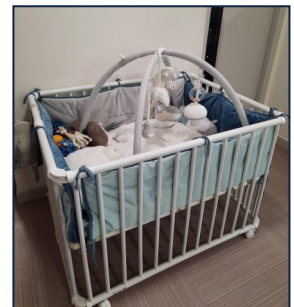
La CCBDP (Communauté de communes des Baronies en Drôme Provençale) qui a la compétence « Petite Enfance » a également accompagné le projet au niveau des démarches administratives.

Les locaux restent la propriété de la commune et sont loués aux assistantes maternelles qui ont pu commencer leur activité en Février 2023.

(photo de l'inauguration)

Quelques photos de l'intérieur :

Une belle fête d'inauguration, avec les bailleurs de fonds, la municipalité, les assistantes maternelles, les parents et les enfants a eu lieu le 1^{er} avril 2023 en présence de Pierre Combes et Pascale Rochas.



Les assistantes maternelles

- Laura Julien,
- Romane Wery
- Marie Vinson

GITES MUNICIPAUX

Auparavant ils étaient loués en location saisonnière. La difficulté de la gestion et l'insuffisance des revenus générés par cette activité nous ont décidé à les transformer en location à l'année :

- ♦ Les appartements sont maintenant gérés par l'agence Gestissimo à Nyons
- ♦ un gîte est occupé à titre gratuit par une maman réfugiée ukrainienne et son jeune fils qui est inscrit à l'école de Vinsobres.

RENOVATION du CENTRE du VILLAGE

Ce projet a démarré en 2021 devant la nécessité de réaliser les aménagements d'accès handicapés pour tous les bâtiments publics : **mairie, salle des fêtes, office de tourisme, Comité des vigneron**s. Un comité de pilotage a été mis en place, ainsi qu'un premier atelier participatif en 2021.

Le projet est donc de favoriser le développement et l'attractivité du village avec :

- ◆ l'accessibilité des bâtiments publics aux personnes handicapées.
- ◆ la rénovation des places du Bassin neuf et des Vignerons
- ◆ la réfection des voies et des réseaux sous-jacents d'une partie de la rue Gironde (depuis la Bane, jusqu'à l'église)
- ◆ le développement d'une mobilité douce permettant de relier le quartier de la Bane au centre du village .
- ◆ par contre la place sous la mairie et le jeu de boules lyonnaises ne seront pas concernés par ce projet.

Ce projet a été retenu par le département dans le cadre de l'appel à projet « centres villes et villages » et nous bénéficierons d'un financement spécifique. Nous allons solliciter aussi la Région et l'Etat (DETR : La dotation d'équipement des territoires ruraux) pour des demandes de subventions.

Le coût global des travaux est estimé à 540 000 € pour les deux places et 378 000 euros pour les réseaux.

Suite à un appel d'offres, c'est le cabinet d'architectes AGRAF en partenariat avec l'entreprise CEREG qui ont été choisis pour élaborer le projet.

Nous avons tenu à ce que vous soyez toutes et tous associés à la réflexion sur le projet et avons donc organisé en 2023 deux réunions publiques (les 9 avril et 7 mai) qui ont réuni à chaque fois entre 50 et 70 habitants et ont permis de **retenir un projet** sur les trois proposés par AGRAF.

Ce scénario a été présenté aux membres du Conseil Municipal et voté ensuite.

Le projet a été aussi présenté fin mai aux riverains et leurs remarques ont été prises en compte.

L'Avant-Projet définitif a été présenté et voté en Conseil Municipal le 6 Octobre 2023, et les travaux débiteront en 2024. **Voir ci-dessous les plans de financement et pages suivantes le plan du projet.**

LA MAISON PROAL située sur la place du Bassin Neuf étant à la vente au moment du projet, la municipalité a vu l'opportunité de l'intégrer dans cette rénovation en se portant acquéreur.

C'est à nouveau EPORA qui porte financièrement l'achat (250.000 €) pendant les 4 ans à venir.

Un travail de concertation sera engagé ensuite avec la population afin d'en définir sa destination.

ISOLATION THERMIQUE d'un BATIMENT COMMUNAL

Un projet important pour rénover notre patrimoine communal a été enclenché en collaboration avec DAH (Drôme Aménagement Habitat) qui en aura la maîtrise d'ouvrage.

Ce projet concerne le bâtiment de l'ancienne école, comprenant des logements appartenant à DAH et pour notre part les anciens gîtes, les salles polyvalentes et du troisième âge, ainsi que la MAM.

Une isolation thermique extérieure sera réalisée sur l'ensemble des façades ; les fenêtres simple vitrage seront changées en double vitrage ; les volets de bois seront remplacés par des volets en aluminium ; enfin la toiture sera révisée et isolée. Les travaux doivent démarrer mi-novembre 2023.

Coût travaux

isolation thermique TTC :	207 240 €
Subvention de la préfecture	- 86 462 €
Subvention du SDED :	- 40 000 €
soit un coût pour la commune de	80 778 €

Marie ROGEZ

DEPENSES	HT	TVA	TTC
Aménagement du centrebourg	450 000 €	90 000 €	540 000 €
Réhabilitation réseaux centre village	315 000 €	63 000 €	378 000 €
TOTAL	765 000 €	153 000 €	918 000 €

RECETTES			
Département	45 %	450 000 €	202 500,00 €
Département/ pluvial	35 %	101 674 €	35 585,90 €
Région		450 000 €	60 000,00 €
DETR	20 %	450 000 €	90 000,00 €
EAURMC/ Eaux usées	80 %	101 244 €	80 995,20 €
TOTAL SUBVENTIONS			469 081,10 €
FCTVA	16,40 %	918 000 €	150 588,72 €
TOTAL			619 669,82 €
Part communale			298 330,18 €



CEREG - 230057

AVANT-PROJET

des fêtes

La place des Vignerons est abaissée de 30 cm à alt. + 90 cm restant à franchir depuis la rue Gironde. Cela permet à une rampe de rendre la place accessible et d'atteindre un EPMR qui pourra desservir la salle des fêtes à alt

Assises bois autour des arbres conservés et plantés

Des escaliers et des gradins ouvrent la place tout en la sécurisant (+recul par rapport à la RD)

Cabinet médical

Feux tricolores décalés

Feu tricolore déplacé au niveau du transformateur (rendu possible avec la mise en sens unique descendant du chemin de Laparan)

Places de stationnement de proximité

Places de stationnement de proximité Mairie et cabinet médical conservées (dont PMR)

Mairie

Sur les conseils de **Mme Alazard, conseillère au tourisme**, qui a analysé à la fois la situation financière et géographique du camping, nous avons fait le choix de construire une piscine, afin d'améliorer son attractivité et sa pérennité financière. Nous rappelons que la commune est propriétaire du camping et que sa gestion est déléguée à Madame MITU Christina.

La fréquentation du camping a augmenté de 25 % par rapport à l'année dernière, bien que la piscine ait été mise en service que début juillet. Compte-tenu des épisodes caniculaires à répétition, cet investissement est indispensable pour attirer les touristes, ce qui est bénéfique à l'économie locale, tant pour les commerces que pour les vignerons.

Cette piscine n'a pas obligation d'avoir un maître-nageur, dont le camping ne pourrait supporter financièrement le coût ; elle est donc de taille modeste (4 m x 10 m) et de ce fait ouverte aux seuls campeurs.

Vous trouverez ci-dessous le plan financier de cette construction, ainsi que les chiffres de la fréquentation du camping depuis 2 ans.

Nous remercions Christina Mitu, la gérante qui s'investit sans relâche pour gérer et animer le camping municipal.



FREQUENTATION DU CAMPING SUR DEUX ANNEES

- 2022 : 3799 nuitées de mai à septembre
- 2023 : 4742 nuitées de mai à octobre (**mise en service de la piscine début juillet**), **soit 25 % de touristes en plus.**

FINANCEMENT DE LA PISCINE DU CAMPING

- | | |
|--|---------------------|
| • Fourniture et pose coque de la piscine, pédiluve, installations techniques | |
| • (filtration et traitement de l'eau) - mise en service | 47 916 € |
| • Terrassement plateforme | 1 929 € |
| • Etanchéité local technique | 1 915 € |
| • Plage (gazon synthétique) | 3 656 € |
| • Clôture | 4 887 € |
| • Menuiseries local technique | 2 032 € |
| • Aménagements extérieurs | 3 858 € |
| • Etude GRAS-HYDROC et FERRAND | 2 526 € |
| • TOTAL | 68 719 € TTC |
| • Subvention de la Communauté de Communes | - 15 000 € |
| • TOTAL GENERAL | 53 719 € TTC |
| • (soit montant HT : 44 766 €) | |

Merci à Monsieur BRAZZI, qui a assuré la maîtrise d'œuvre de ce chantier à titre gracieux, soit 12 % du montant total, ce qui nous a permis d'économiser 8 246 €.

Claude SOMAGLINO

Le travail des équipes municipales se fait sur deux axes principaux :

L'entretien et « l'embellissement » des bâtiments dont la commune est propriétaire ou l'investissement.

Concernant l'entretien quotidien, il s'agit principalement de la voirie et des espaces verts.

Les gros orages de l'été ont malmené nos chemins et nécessité plusieurs interventions urgentes de voirie (balayage, goudronnage, nivelage ...) L'entretien de la voirie nécessite un soin constant.

Le cimetière demande du désherbage quasiment hebdomadaire. Les travées entre les tombes sont actuellement cimentées pour limiter cet entretien.

Les haies, l'élagage, la taille des arbres, comme l'entretien général des espaces verts occupent considérablement nos agents municipaux.

Il ne faut pas oublier tous les petits travaux d'électricité, de plomberie, de peinture, que ce soit dans l'école, à la cantine et dans tous les bâtiments dont la mairie a la charge. Mise en peinture de la salle des fêtes, des bureaux de la mairie, des vestiaires du terrain de foot, des bancs et des tables de pique-nique. Et aussi le service des poubelles et des cartons qui monopolisent nos agents.

Concernant ce qu'on peut appeler l'embellissement, plusieurs chantiers exceptionnels se sont ajoutés.

- ◆ Il s'agit bien sûr de la piscine du camping pour laquelle nos employés ont construit le local technique et le pédiluve, posé la clôture ainsi que la pelouse et arrangé les abords.
- ◆ Les sources de Saint-Botin et des Piallats ont nécessité des travaux conséquents pour assurer la continuité de l'eau.
- ◆ L'accès « handicapés » au temple est maintenant finalisé et le parvis remis en valeur. La pose de la clôture derrière l'école a pu être menée à bien pendant les vacances scolaires.
- ◆ Et enfin, des travaux d'étanchéité viennent d'être réalisés dans les sous-sols du bistrot.

Merci pour votre lecture attentive.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2024.

Accès handicapés au temple



Denise ROUSSET et Philippe BOURSAUX



La déchèterie intercommunale - Z.A. Les Laurons 26110 NYONS
Horaires d'ouverture : lundi au samedi : 9h-12h/14h-17h - Fermeture les dimanches et jours fériés

Accès à la déchèterie :

Tout usager, particulier ou professionnel, doit présenter son badge **d'accès gratuit** au gardien à chaque passage.

Plus d'infos : www.cc-valdeygues.fr

Les travaux d'entretien des voiries, d'un montant de **67 146 €** cette année, sont terminés. Ces travaux sont pris en charge par la CCBDP (Communauté de communes des Baronnie en Drôme Provençale), à laquelle nous reversons la dotation voirie du département qui a augmenté cette année.

La dotation départementale pour 2023 a été de **26 718 €**

Liste des travaux :

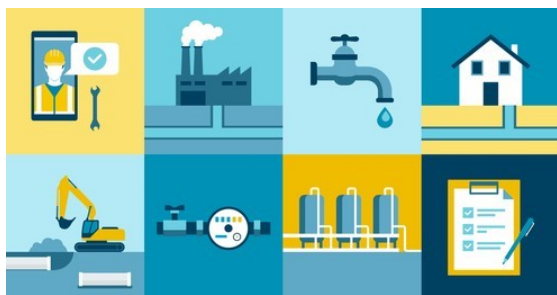
◆ Chemin Serre Besson 180m Bitume	9 632 €
◆ Chemin Couquarelle 750 m gravier	15 256 €
◆ Chemin Palud et Laurons 350 m bi-couche	15 000 €
◆ Chemin des 2 doigts 120 m remise en forme et goudron	6 002 €
◆ Chemin 2° Transv.Rememb. 310 m	6 802 €
◆ Chemin du Plan reprise fossé en béton 90 m	14 454 €

En plus de ce programme, la commune sur son budget propre paye le faucardage. Nos employés communaux sont chargés de l'entretien courant de la voirie.

Courant Décembre avec le technicien de la CCBFP, nous ferons le tour de la commune pour préparer le programme 2024. Ensuite la commission des chemins se réunira pour décider du programme définitif en fonction du budget. Merci aux participants.

Roger GLEIZE - Jean MOUTON

Eau et assainissement



Le schéma directeur de l'assainissement se termine, et les premiers travaux de séparation des réseaux eaux pluviales et eaux usées sont programmés pour la rue Gironde. A cette occasion le réseau eau potable sera repris.

Le schéma directeur de l'eau potable et de la défense incendie va débuter en cette fin d'année.

Toutes ces actions vont être financées à 80% par le département et l'agence de l'eau dans le cadre du programme ZRR, les 20% restant à la charge du budget annexe de l'eau.

Au niveau travaux, nous devons refaire la conduite d'eau pluviale en direction du Rieu, Chemin de Visan. Ce chantier doit débuter le 8 Janvier, la circulation doit rester possible uniquement pour les véhicules légers pendant les travaux.

Pour les abonnés, SUEZ nous annonce une augmentation de tarif de 7.11% pour l'assainissement et 7.31% pour l'eau potable.

Roger GLEIZE - Claude CALOI

Des nouvelles des jardins partagés

La signature du bail est en cours et le terrain a déjà été préparé.

Il restera les travaux d'irrigation et de préparation des parcelles. Nous espérons pouvoir mettre à disposition les jardins dès le printemps 2024. N'hésitez pas à vous inscrire en mairie si vous souhaitez réserver une parcelle.

Tri des déchets (voir page 32)

Composteur individuel :

La CCBDP (Communauté de communes des Baronnie en Drôme Provençale) propose depuis avril 2023 des composteurs individuels au tarif de 30€. Cette campagne a remporté un grand succès et il est encore temps pour vous de vous équiper pour recycler vos bio-déchets. Les déchets organiques constituent un tiers de notre poubelle (voir page 33).

Le compostage individuel permet de recycler vos épluchures et restes d'aliments, tailles et coupes du jardin. Le compost ainsi produit est un excellent apport nutritif pour votre jardin !

Composteur collectif :

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire rend obligatoire le tri des bio-déchets à la source.

Aussi, à compter du 1^{er} janvier 2024, il sera obligatoire pour les communes de proposer un composteur collectif. Celui-ci sera donc installé à la Briante en tout début d'année.

Mail : contact@mairievinsobres.fr
ou téléphone : 04 75 27 64 49

Site internet ou page facebook :
www.vinsobres-mairie.fr

<https://www.facebook.com/Mairie-de-Vinsobres-103078464690505/>

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES des **Baronnies** en drôme provençale **LE COMPOSTAGE**

*Réduire ses déchets c'est possible
et ça passe par le compost !*

ACHETEZ votre composteur

à la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BARONNIES

> Plus d'informations :
Communauté de communes des Baronnie en Drôme Provençale
170 Rue Ferdinand Fert, Les Laurons - 26110 NYONS
T. 04 75 26 34 37 - www.cc-bdp.fr

Container à cartons :

Les containers à cartons sont arrivés à la communauté de communes et seront déployés d'ici la fin de l'année.



Magali CAMPANA - Christian TORTEL

Etat civil

Pour l'année 2023

◆ Avis de naissance :	9
◆ Pacs :	4
◆ Mariages :	4
◆ Décès sur et hors commune :	9

Le soleil a accompagné les enfants lors de leur rentrée de septembre.

L'équipe pédagogique est stable et se compose comme suit :

- Mme Larguier pour les maternels petites et moyennes sections
- Mme Bengué grande section et CP directrice de l'école
- Mr Loupias cours élémentaires
- Mr Cottalorda pour les Cours Moyens. Celle-ci est secondée par une ATSEM : Mme Michel et deux aides ATSEM : Mmes Chambon et Brunel.

L'année scolaire s'est terminée par la fête de l'école ; comme les années précédentes ce fut une très grande réussite comblant de joie les enfants et les parents massivement présents.

Un très grand bravo à toutes les personnes qui se sont investies dans ce projet.

L'année scolaire 2022/2023 fut riche en projets éducatifs grâce à l'équipe éducative, l'association des parents d'élèves (APEI) et avec la participation active de la municipalité. Les enfants ont bénéficié de nombreuses activités (cours de provençal, chorale, bibliothèque, sports d'équipe (football) musique, sorties cinéma).

Et n'oublions pas le tour de la Drôme à vélo, magnifique expérience pour les enfants du cours moyen, leur professeur des écoles et les bénévoles accompagnateurs.

La municipalité a sponsorisé ce projet en fournissant une assistance technique au départ et à l'arrivée (véhicule et personnel pour transporter les vélos).

Le dernier conseil d'école (juin 2023) a permis d'entériner de nouveaux projets en plus de ceux déjà existants qui seront reconduits pour l'année scolaire 2023/2024 :

- Cours de natation (10 séances) financé par la municipalité et une partie par l'APEI.
- Projet danse expression corporelle de la maternelle au cours moyen.

En prévision pour cette fin d'année, le spectacle de Noël offert par la municipalité et la traditionnelle distribution des cadeaux par le Père Noël qui aura **lieu le jeudi 21 décembre à 18h30 à la salle des fêtes**.

Les services périscolaires regroupent la cantine et la garderie du matin et du soir.

Une équipe de cinq personnes sous la responsabilité de la directrice Mme Michel assure l'encadrement et l'animation.

Les travaux :

- cours de l'école réfection de la clôture intérieure.
- pose d'un carrelage mural dans la salle d'activité de la Ruche (ALSH)

Claude CALOI



Arrivée tour de la Drôme à vélo le 9 juin 2023



Fête de l'école le 30 juin 2023

Le Conseil Municipal des Jeunes s'est réuni une quinzaine de fois depuis le début de l'année 2023, des jeunes toujours pleinement investis dans la vie du village.

Le 12 janvier, nous avons eu une réunion avec le maire, les membres du comité consultatif jeunesse et sport, le président de la foire de Vinsobres, des membres du conseil municipal afin d'exploiter les résultats des questionnaires transmis aux Vinsobrais. Ce fut une réunion constructive au terme de laquelle il a été décidé de privilégier un certain nombre d'aménagements sportifs et de déposer une demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet « 5000 terrains de sport ». La demande de subvention a été acceptée et il reste à finaliser le projet.

Le 25 mars, les jeunes ont participé à l'inauguration de la foire de Vinsobres avec un petit discours que nous avons préparé.



Le 29 avril, ils ont organisé une après-midi crêpe et gaufres , pour laquelle nous avons fabriqué en commun la pâte et fait cuire les crêpes et les gaufres le samedi matin, afin que tout soit prêt pour l'après-midi.

Nous avons eu suffisamment de monde, puisque tout ce que nous avons fabriqué, a été vendu.

Il y a eu également un concours de la meilleure et plus belle crêpe et gaufre. Une chouette après-midi !



Le 14 juin, ils sont également allés visiter **le Sénat**, la mairie leur ayant offert le train ; nous la remercions vivement pour ce geste. Nous avons été reçus par Mme La Sénatrice Marie-Pierre MONIER pour la visite de ce magnifique palais.

Les jeunes ont été impressionnés par l'annexe de la bibliothèque où il y avait tellement de livres !

Ils se sont assis sur le banc des ministres dans l'hémicycle !

Ce fut vraiment une belle journée pour eux et je pense que cela restera gravé à jamais dans leur mémoire.



Le 24 juin, grâce à l'Abeille Vinsobraise, nous avons pu participer à la journée astronomie. Les jeunes ont souhaité mettre en place un coin pour les enfants avec des coloriages à faire, pour permettre aux parents d'occuper leurs enfants pendant qu'ils étaient dans le planétarium. Ils ont aidé à la mise en place dans la salle polyvalente le matin. Là également une magnifique journée qui s'est terminée avec l'observation du ciel le soir avec les télescopes.

Bref une année 2023 bien chargée, avec de nombreuses réunions, de la joie, des partages.

Cette année est également celle du renouvellement de l'équipe qui a œuvré pendant déjà 2 années. Après élection réalisée le 9 novembre je suis heureuse de vous annoncer que nous avons 5 nouveaux jeunes élu-es) :

- **GRESPINET Léna (CM2)**
- **MARTINETTI Antoine (CM1)**
- **WINAUD-TUMBACH Lilou (CM2).**
- **FERRETTI Kalen (CM2)**
- **ROCHE Raphaël (CM1)**

Ils ont déjà plein d'idées pour le village et nous allons travailler au plus vite sur l'ensemble de ces projets.

Je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et une très belle année 2024.

Le 12 janvier une réunion a eu lieu en mairie en présence de Mr le Maire, du président de la Foire de Vinsobres, des jeunes du Conseil Municipal des Jeunes de Vinsobres.

Le but était d'exploiter le résultat du questionnaire lancé par les jeunes aux Vinsobrais, de définir quel serait le meilleur lieu d'implantation des aménagements sportifs. Il en est ressorti que le stade semblait le lieu idéal pour cette implantation.

Après discussion, les aménagements suivants ont été définis : tables de ping-pong en dur, pump track, agrès de sport, balançoire, trampoline enterré, toilettes sèches, bancs, végétation.

Le lieu d'implantation du projet a été revu et il a été estimé par certains conseillers municipaux et autres personnes présentes lors d'une réunion du 2 mai, que finalement son implantation sur le terrain au-dessus du stade (Champessier), plutôt que sur le stade directement serait mieux.

En effet cela permet de préserver intact un espace clos et relativement plat qui sert à l'école pour les séances de sport, à la foire pour son implantation d'une partie des animations, au comité des vigneron pour son Festival du Vinsobres ; de plus ce terrain est plus éloigné des routes et est donc plus sécurisant pour les enfants.

Un dossier de demande de subvention a été déposé et nous avons eu la réponse à la fin de l'été avec un accord donné pour **une subvention de 67.372 €** sur un projet global estimé à 161.698 €. D'autres subventions peuvent être également obtenues de la part de la région ou du département, mais les demandes à ce jour ne sont pas faites. Reste à la municipalité de se prononcer sur son souhait de faire ou non ce projet.

Dès que la mairie se prononcera en faveur de ce projet une nouvelle réunion sera proposée.

En attendant, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et un merveilleux début d'année 2024.

Estelle LIELY

Communication

Bien sûr, l'ensemble de l'équipe municipale est à votre écoute et à votre disposition.

Monsieur le maire et les adjoints peuvent vous recevoir sur rendez-vous. Merci pour cela de contacter la mairie, ouverte tous les matins de 8H30 à 12H30 du lundi au vendredi, ou bien par téléphone au **04 75 27 64 49**, ou encore par mail à l'adresse suivante : contact@mairievinsobres.fr.

Vous avez été destinataire d'une lettre en mai, de la part de Monsieur Le Maire, dans laquelle il vous a fait part des comptes administratifs pour l'année 2023 ainsi que du budget prévisionnel pour l'année 2024.

L'assemblée de village s'est tenue le 16 juin dernier, devant 150 personnes,

Monsieur Le Maire a présenté le budget, les investissements pour 2024, et quelques projets phares



pour la commune. Puis chaque adjoint a présenté les dossiers dont il a la charge ; vous retrouverez également dans ce bulletin, un point sur ces dossiers. Cette assemblée s'est terminée, comme à l'accoutumée, par un échange entre les élus, et la population présente.

Marie-Pierre MONIER

Notre site internet www.vinsobres-mairie.fr, régulièrement actualisé, permet de trouver une multitude de renseignements administratifs et pratiques.

Une page FACEBOOK officielle, accessible depuis Facebook ou par le lien

<https://www.facebook.com/Mairie-de-Vinsobres-103078464690505/>

relaye les informations ponctuelles (communication officielle et autres infos utiles).

Nous avons étoffé notre offre de services numériques auprès des habitants en accueillant **chaque mardi matin en mairie** la société **ASOFT** (voir détails page 29)

Courant 2024, un nouveau moyen de communication instantané va être mis en place : **Panneau Pocket**.

Cette application gratuite vous permettra **de recevoir automatiquement et en temps réel** les notifications d'actualités de votre commune. Pour tout renseignement, contacter l'accueil de la mairie.

Claude CALOI





COLLECTE des ENCOMBRANTS

Nous vous rappelons que ce service organisé par la municipalité, est réservé aux personnes seules, sans famille sur place et sans véhicule approprié.

Il est nécessaire de prendre rendez-vous par téléphone auprès de la mairie : 04 75 27 64 49

Sinon, la communauté de communes des Baronnie organise une collecte plusieurs fois par an : renseignements au **04 75 26 34 37.**
Marie ROGEZ

Cimetière

Un nouveau règlement du cimetière a été rédigé : il peut être consulté en mairie et sera prochainement sur le site internet. Les tarifs des concessions funéraires ont été également modifiés :

- ◆ 10 ans : 200 euros
- ◆ 20 ans : 300 euros
- ◆ 30 ans : 500 euros

Ces nouveaux tarifs ont été approuvés en conseil municipal et entreront en vigueur le premier janvier 2024. Pour renouveler les concessions, merci de vous rapprocher de la mairie en composant le **04 75 27 64 49.**
Marie ROGEZ

Vinsobres, village vert



Notre village a vu se développer ces dernières années des clôtures avec des brise vues en PVC (Polychlorure de Vinyle), verts et même noirs, **ce que le PLU n'autorise pas !!!**

Nous rappelons les règles de notre PLU (plan local d'urbanisme) : que ce soit dans les zones Ua ou Ub (*) sont autorisés les murs pleins (uniquement en limite avec le domaine public), les grillages et les haies vives ; le style doit être homogène (pas de matériaux hétéroclites) ; tout autre matériau est interdit.

Par ailleurs, le PVC pose des problèmes environnementaux :

Sa fabrication est faite à partir de combustibles fossiles (pétrole); des additifs utilisés dans la fabrication du PVC (phtalates) posent des problèmes de santé publique.

Sous l'effet du rayonnement solaire, les matériaux de ce type émettent des gaz à effet de serre (méthane et éthylène).

Le recyclage de ces matériaux est notoirement insuffisant, contribuant ainsi à l'aggravation de la pollution plastique sur terre et dans les océans.

sources : World Bank blogs et Coop 26 (Glasgow).

Notre beau village de Vinsobres étant en pleine ruralité, nous devons privilégier les haies végétales cohérentes avec notre environnement : elles ont une fonction de régulation du climat : réservoirs de biodiversité, refuge attractif pour les oiseaux, protection contre le vent ;

les arbres et arbustes sont une ressource naturelle renouvelable, elles limitent le dessèchement et l'érosion, en favorisant l'infiltration de l'eau de pluie dans la terre et ralentissent le ruissellement.

Enfin les haies végétales favorisent le stockage du carbone dans leur feuillage et dans le sol.

(sources INRAE ; Atlas de la biodiversité communale).

Nous comptons donc sur vous pour vous mettre en conformité avec le PLU et, en plantant des haies, combattre le réchauffement climatique et « verdir » notre beau village de Vinsobres.

Marie ROGEZ

(*)Zone UA : est une zone urbaine mixte à un caractère central, c'est-à-dire qu'elle se trouve en centre-ville. Elle peut comporter des commerces, des services, des bureaux, des activités artisanales mais aussi des équipements publics compatibles avec un environnement urbain très dense

(*)Zone UB : est elle aussi une zone mixte mais à caractère résidentiel. Elle se situe en extension du centre-ville ou du centre du village et est très majoritairement composée d'habitat individuel isolé ou de lotissements.

Samedi 25 novembre, à l'occasion de la journée internationale de **lutte contre les violences faites aux femmes**, le Maire Claude Somaglino, la Sénatrice Marie-Pierre Monier et plusieurs vinsobraises et vinsobrais ont participé à la marche entre St-Ferreol-Trente Pas et Condorcet.

La mobilisation était au rendez-vous, avec plus de **200 personnes** rassemblées.

50% des féminicides ont lieu dans nos territoires ruraux, alors que nous sommes seulement un tiers de la population à y vivre : la ruralité n'est pas épargnée par les violences sexistes et sexuelles, bien au contraire.

C'est pour cela qu'il est si important de se mobiliser ici, au cœur de nos Baronnies provençales, pour dire aux victimes : ce n'est pas votre faute, nous sommes là pour vous aider, vous pouvez venir nous parler.

A Vinsobres et sur le territoire de la CCBDP, vos élus agissent pour faire reculer les violences !



Marie-Pierre Monier



**N° d'urgence
Nationale
3919**

**17 LA GENDARMERIE
18 LES POMPIERS**

Les coordonnées à retenir :

◆ Intervenante sociale en gendarmerie de Nyons

Chrystel COLIN, ISG Sud-Drôme (Pierrelatte)
Tél 04 75 96 07 10 - Portable : 06 26 71 29 17
E-mail : chrystel.colin@gendarmerie.interieur.gouv.fr
Lundi, mardi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et jeudi de 8h30 à 12h.

◆ REMAID :

Tel. Victimes : 04 75 55 39 34
Tel. Secrétariat : 04 75 55 94 59
N° NATIONAL : 116 006

◆ CDIFF : 04 72 82 06 10

Fondée en 1972 à l'initiative de l'État, la Fédération Nationale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles – FNCIDFF est un relais essentiel de l'action des pouvoirs publics en matière d'accès aux droits pour les femmes, de lutte contre les discriminations sexistes et de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

**Vous pouvez appeler ce numéro le lundi de 13:30 h à 17:00 h,
du mardi au vendredi de 09:00 h à 12:00 h et de 13:30 h à 17:00 h
pour obtenir un rendez-vous à la permanence de la mairie de NYONS.**

4, place Jacques Martin Deydier
(ex place de l'ancienne mairie) à Nyons
04 75 26 43 26

Les permanences :

- **Lundi** fermé
- **Mardi** : 09h00 - 17h00 sur RDV (jour réservé aux animations)
- **Mercredi** : 9h00 - 17h30
- **Jeudi** : fermé
- **Vendredi** : accueil téléphonique le matin, ouvert de 13h.00 à 16h30
- Rendez-vous médicaux possibles 2 mardis après-midi et 2 mercredis par mois avec 2 femmes médecins.
- Possibilité de dépistage IST (infections sexuellement transmissibles) le vendredi de 12h30 à 15h00 par une infirmière
- Psychologue sur rendez-vous le vendredi après-midi.

C.C.A.S.

Le C.C.A.S. (centre communal d'action sociale) est à votre disposition pour toutes demandes d'aides financières, alimentaires, chauffage, pour vos enfants, etc.)

**Nous restons à votre écoute,
n'hésitez pas à solliciter la mairie pour l'examen d'une aide éventuelle
en appelant le 04 75 27 64 49.**

Minorité républicaine et vinsobraise

HISTOIRE D'EAU

La concessionnaire du camping municipal, dont la fréquentation est de plus en plus faible, a sollicité l'exonération de 2 redevances de 2000 euros (sur 12.000 euros de redevances annuelles). Dans sa séance du 24 février 2023, le CM a voté l'exonération d'1 seule redevance.

Alors qu'il est permis de se demander la **pertinence qu'il y a pour Vinsobres d'avoir un camping municipal**, en plus du Sagittaire,

Alors **qu'aucun bilan financier n'en a jamais été fait**,

Alors que **la concessionnaire n'arrive pas à payer ses redevances** actuelles

Alors que **la Drôme fait l'objet de mesures de restriction d'eau** depuis des mois,

Monsieur le maire a proposé la construction d'une piscine dans ce camping, considérant (sur quelles données ?) qu'il s'agit d'un « élément essentiel de rentabilité ». Notons, au passage, que ces travaux devraient logiquement augmenter la redevance...

Le budget prévisionnel s'élève à **97.762,25 €, hors taxes** ! Excusez du peu !

Seuls 5 conseillers municipaux sur 15 ont voté pour ce projet lors de cette même séance du 24 février (3 votes contre, 3 abstentions, 3 absents sans pouvoir, 1 personne concernée par le projet ne votant pas).

Malgré tout, alors que la subvention (20% maximum), demandée à la Région, avant même le vote du Conseil Municipal (!), était loin d'être acquise, les visiteurs de la Foire Agricole des 25 et 26 mars ont pu y admirer la coque de la future piscine ! À ce propos, il est permis de se demander à quelle date celle-ci a été commandée...

Quelle précipitation étonnante !

Quel gâchis d'argent public ! Ce sont les impôts des Vinsobrais – qui n'auront même pas accès à cette piscine - qui vont payer les baignades d'étrangers à la commune !

Quel mépris pour l'écologie !

À suivre : d'autres histoires d'eau



Bureau du CATV

Présidente : Sylvette ANDRE - Vice-Président : Philippe BOURSAUX
Secrétaire : Ghislaine VINCIFORE - Secrétaire Adjointe : Solange GOMEZ
Trésorier : Dirk Van Geertruy - Trésorier adjoint : Francis BIAGINI

Le Comité d'Animation Touristique de Vinsobres a pour vocation d'animer le village pour ses habitants et les touristes.

Le Comité d'animation touristique de Vinsobres (CATV) a proposé pour l'année 2023 ses animations et manifestations :

Le 28 Mai : La balade gourmande a ouvert la saison en offrant aux 450 participants une belle journée festive dans la campagne Vinsobraise.

Le 18 Juin, nous avons reçu la chorale « **Les voix du coin** »

Le 12 juillet, l'harmonie de Nyons nous a proposé un concert place du Bassin neuf, suivi d'une auberge espagnole.

Les 29 et 30 Juillet : les « **Arts en balade** » accueillirent environ 500 visiteurs dans les rues du village où une trentaine d'artistes présentaient leurs créations.

Le 3 Août, nous recevons la chorale de Colmar.

Le 25 Août, notre Aioli géant annuel avec le groupe « Djongo » fit danser les Vinsobrais.

Il y eut aussi au cours de l'été plusieurs visites commentées de Vinsobres pour présenter aux vacanciers notre beau village et son histoire.

Le 23 septembre a eu lieu la journée « Nettoyons la nature » qui a réuni une quinzaine de bénévoles.

Et enfin les 25 et 26 Novembre l'artisanat a eu toute sa place lors de notre marché de Noël caritatif au profit des enfants de Vercheny .

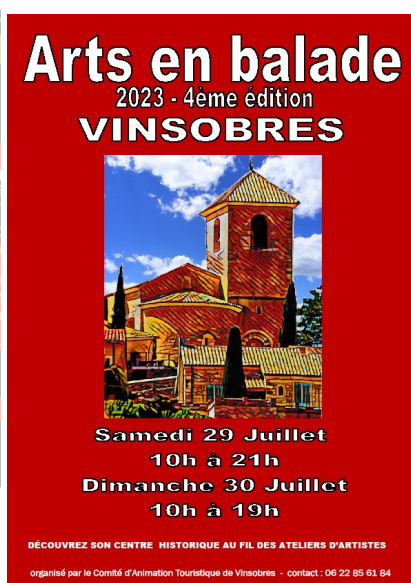
Mais ces quelques dates ne suffisent pas à résumer l'activité du CATV.

Tous les mercredis deux types de randonnée sont proposées aux adhérents autour du village ou dans les Baronnies.

C'est le CATV qui a la charge de l'entretien et du balisage des sentiers de randonnée autour de Vinsobres.

Vous pouvez retrouver toutes nos activités sur notre site

<https://comiteanimationtouristiquedevinsobres.fr>



La balade gourmande 2023



LES RANDONNÉES

Le CATV continue de proposer chaque mercredi deux randonnées :

- ♦ **Le groupe « la petite randonnée »** qui propose aux adhérents une promenade sur les chemins autour de Vinsobres.
- ♦ **le groupe de « la grande randonnée »** qui rayonne sur les Baronnies, le Ventoux et au-delà.

A Vinsobres, on aime marcher !!



Nous rappelons que si vous voulez recevoir chez vous les infos du CATV, vous devez envoyer votre adresse mail et votre adhésion de 15 euros par personne

Adhésion CATV : 15 Euros/An /Personne
Demander votre bulletin d'inscription
au
Bureau CATV à la Mairie.

Renseignements :

Présidente : Sylvette ANDRE **06 85 66 33 52**
Secrétaire : Gislaine Vincifore **09 80 90 13 89**
C.A.T.V. Mairie, rue Gironde 26110 VinSOBRES
contact : vinsobres.tourisme@orange.fr

Lou Pitchou Vinsobrais



Dynamisme et Engagement :
L'Association des Parents d'Élèves Indépendante de Vinsobres en Action !

Chers habitants de Vinsobres,

Cette année encore, l'APEI, a généré plusieurs évènements dans le but de soutenir l'école de Vinsobres afin qu'elle puisse proposer encore plus d'activités éducatives et pédagogiques à ses élèves. En voici quelques exemples :

- ⇒ **1er octobre** : Stade municipal de Vinsobres - Organisation d'une brocante avec restauration
- ⇒ **29 et 31 Octobre** : Fête d'Halloween - Boum d'Halloween à la salle des fêtes
Trick or Treat déambulation dans le centre de Vinsobres
- ⇒ **25 et 26 novembre**, salle des fêtes de Vinsobres : Marché de Noël de Vinsobres : Les élèves de l'école de Vinsobres ont été présents pour vendre au profit du tour de la Drôme à vélo, de magnifiques bougies confectionnées par leurs soins.
- ⇒ **25 et 26 novembre**, Cave la Vinsobraise : 7èmes Week-end des COOPains : l'APEI a proposé un stand de pâtisseries maison et de boissons (vin chaud, café...).

Si vous souhaitez nous accompagner tout au long de l'année, n'hésitez pas à nous rejoindre sur Facebook « **Lou Pitchou Vinsobrais** », ainsi que sur nos futurs évènements :

- **Vente de sapins de Noël au profit de l'association : Merci de contacter Mme Sanchez (Présidente de l'association) au 07 69 12 86 96.**
- **Expo vente de livres, LOTO, foire agricole, brocante, vente de plats à emporter....**

Nous sommes convaincus que la réussite de nos enfants est le fruit d'une collaboration active entre l'école, les parents et la communauté. Rejoignez-nous dans cette belle aventure !

Pour plus d'informations sur ces événements et sur l'Association des Parents d'Élèves Indépendante de Vinsobres, n'hésitez pas à nous contacter.

Ensemble, faisons de l'éducation une priorité pour le futur de nos enfants !

L'équipe de l'Association des Parents d'Élèves Indépendante de Vinsobres



L'Abeille vinsobraise a tenu son Assemblée Générale ordinaire le vendredi 15 septembre 2023 .

Ce fut une année active et riche de moments partagés, avec plusieurs spectacles de théâtre, la Journée Astronomie avec les séances de Planétarium et le traditionnel repas du 13 juillet (voir photos).

Les activités de Danse et de Gym se poursuivront pendant l'année à venir avec de nouveaux-elles adhérents-tes.

La programmation pour la saison 2023 /2024 est déjà bien remplie (programme ci-dessous).

Nous espérons pouvoir organiser dans un avenir proche, en partenariat avec la cité scolaire de Nyons, la venue d'une conférencière de renom sur des thèmes en lien avec la Laïcité.

Nous continuons à apporter culture et divertissement au village.

Martine SUZANNE

Présidente



SAISON 2023 - 2024

CONTES

Vendredi 1^{er} décembre à 20h à la Ruche

Festival Contes et Rencontres

THEATRE

Samedi 21 octobre à 20h à la Salle des Fêtes

« La Tête en Friche » Cie les Affamés

Vendredi 26 janvier à 20h à la Salle des Fêtes

Comédie Itinérante de Valence

Samedi 9 mars à 19h à la Salle des Fêtes

Conférences Théâtralisées

et Auberge espagnole

par la Cie Ta Main Camarade

LES ATELIERS DE L'ABEILLE

GYM PILATE

avec Valérie MARTINON

Lundi de 17h15 à 18h15 pour les Séniors

Et de 18h15 à 20h15 : deux cours pour les Actives

(début des cours lundi 18 septembre)

COURS DE DANSE

avec Stéphane BARON

Lundi de 19h à 20h30 Danses Latines

20h45 à 22h15 Danses de Salon / Rock

(début des cours lundi 11 septembre)

Contact : Martine SUZANNE-Présidente T : 06.08.49.52.94

Adhésion annuelle : 15 euros Adulte/7euros -16ans

L'Ecole de Musique de Vinsobres propose plusieurs activités :

- Un atelier voix pour adultes
- Une chorale adultes

ATELIER VOIX ADULTES

Il est animé par **René Linnenbank**, professeur de chant classique et chef de chœur tous les jeudis de 16h.45 à 17h.45 à la salle polyvalente.

Le tarif est de **45 € de l'heure** (tarif du cours collectif, à diviser en fonction du nombre de participants). Si vous êtes intéressé(e), merci de le contacter au **06 84 41 38 00**.

LA CHORALE ADULTES

René Linnenbank anime également cette chorale. Les répétitions ont lieu **tous les jeudis soir (sauf pendant les vacances scolaires), de 18h00 à 20h00 à la salle polyvalente.**

Elle est ouverte à tous avec un répertoire plutôt baroque et classique.

Nos tarifs : 15 € pour l'adhésion à l'Ecole de Musique - 45 € par trimestre

Notre chef de chœur dirige également les chorales de Puyméras et de Malaucène, ce qui permet de travailler sur le même programme, pour proposer au public un concert commun en Juin.

C'est ainsi que le chœur de Puyméras nous a rejoint pour le concert de l'été, le 24 juin au temple de Vinsobres et le 25 juin à l'église de Puyméras. Le programme était très varié avec des chants classiques, baroques et des gospels, et le public était ravi.



**Temple de Vinsobres
le samedi 24 juin 2023**



Pour cette rentrée, nous travaillons des œuvres de Gabriel Fauré, pour le centième anniversaire de sa mort, avec le Requiem, le cantique de Jean Racine et d'autres morceaux. Les trois chorales, Malaucène, Puyméras et Vinsobres donneront deux concerts, un dans l'église de Nyons et le second dans l'église de Malaucène au mois de Juin 2024.

Les répétitions, tant à Vinsobres qu'à Puyméras ou Malaucène se passent dans la bonne humeur et la convivialité, et René Linnenbank nous fait progresser au fil des années dans l'interprétation du chant classique.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour chanter dans une ambiance très conviviale.

Vous pouvez vous renseigner aux numéros de téléphone communiqués en haut de page.

Le président, Dirk Van Geertruy

Le Festival du Vinsobres, une nouvelle manifestation réussie pour les vignerons et vigneronnes !

Pour la première année, le Comité des Vignerons de Vinsobres a organisé

« le Festival du Vinsobres »

Une manifestation autour du vin et de la gastronomie locale, qui se veut conviviale et familiale.

Près de 1700 personnes se sont réunies le vendredi 4 août dernier sur le stade de Vinsobres, spécialement aménagé pour l'occasion, dans une ambiance musicale et artistique.

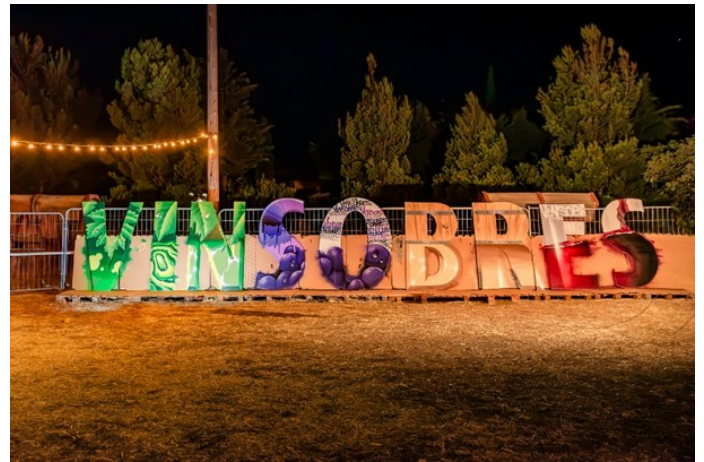
Au programme, dégustation de vin et du Cru Vinsobres auprès des domaines et caves, marché de produits du terroir, foodtrucks, jeux en bois et terrains de pétanques, musique...

Et un collectif de graffeurs a fait le déplacement depuis Valence pour créer en direct une œuvre illustrant la rencontre de Vinsobres et du street-art.

(voir photo ci-contre)

Une première édition réussie qui a enthousiasmé tant les participants que les vignerons et vigneronnes !

Le rendez-vous est d'ores et déjà fixé pour 2024 !



©Christophe Abbes - Vass Capture

Un millésime 2023 d'exception très gourmand se profile !

Le mois d'octobre marquait la fin de la période des vendanges pour nos vignerons et vigneronnes.

2023 était une année surprenante, mais de moins en moins atypique avec des périodes de canicules qui perdurent dans l'arrière-saison. Des conditions qui induisent des maturités lentes et hétérogènes, obligeant à avoir des vendanges hachées qui s'étalent sur la durée.

Ensuite, la météo a été propice à de bonnes conditions de récolte, mais la quantité est en baisse. Le coup de chaud a provoqué sur certaines parcelles en coteaux jusqu'à 30% de perte.

Quant à la qualité du millésime, les vignerons et vigneronnes sont unanimes : c'est une belle surprise ! Une belle maturité, de la matière, des tanins souples avec un degré alcoolique un peu supérieur à 2022 qui apporte de la rondeur et de la gourmandise. Un vin concentré et gourmand.

©James Desauvage



Estelle Laget | Chargée de communication

Comité des Vignerons de Vinsobres

8, rue Gironde – 26110 Vinsobres

Tél: 07 50 22 07 02

 www.vinsobres.fr

 @cruvinsobres



L'assemblée générale

concernant la période d'activité 2022/2023 a permis de valider à l'unanimité le rapport moral et le rapport financier.

Le programme 2022/2023 a été très apprécié, il comportait :

- Six conférences dispensées par 4 conférenciers (Françoise Autran, Dirk Van Geertuy, Sophie Bentin-Féraud, Monique Bottini).
- Quatre visites de sites : St Paul trois Châteaux, La garde Adhémar avec pique-nique au Val des nymphes – Visites des musées de Pont-Saint-Esprit et de Bagnol-sur-Cèze – Visite d'Avignon – visite de Carpentras et Pernes-les-Fontaines

Le programme 2023/2024 est tout aussi prometteur avec 6 conférences. Trois nouveaux conférenciers rejoignent l'équipe précédente :

- **27/10/23** : «Pétrarque à Avignon : l'éclosion d'un génie» par Sophie Bentin-Féraud.
- **24/11/23** : «Pétrarque, les femmes et l'amour » par Sophie Bentin-Féraud.
- **26/01/24** : «Christine de Pisan» Françoise Autrand, professeur d'université émérite.
- **16/02/24** : «**L'histoire des paquebots Français de la Compagnie Générale Transatlantique (French Line) sur la ligne de l'Atlantique Nord du Louisiane (1862) au France (III) 1962** », par Dirk Van Geertruy.
- **09/03/24** : «Archéologue: un métier comme les autres?», par Anne Duny et Quentin Dei Cas (gratuit pour les adhérents)
- **05/04/24** : «La vie quotidienne des soldats de Bonaparte », par Francis Mir.



Les visites de sites historiques ne sont pas encore arrêtées (prévoir trois visites les samedis). Les propositions des adhérents seront les bienvenues. A l'exception de celle du 9 mars, les conférences se tiendront les vendredis à 18h30, toutes à la salle polyvalente. Le temps d'échange avec apéritif après conférence, toujours très convivial est également au programme.

Hervé Boyer, adhérent et informaticien, propose de présenter aux autres associations vinsobraises et à la mairie, **un tableau interactif de planification des activités pour une coordination optimum.**

Conformément au projet de l'association, il convient de relancer la numérisation des archives de Vinsobres conservées à Valence et à Avignon. Appel est lancé aux adhérents disponibles.

Les archives privées conservées dans les familles vinsobraises pourront être également numérisées.

Appel également aux bénévoles qui pourraient recueillir auprès de nos aînés, des souvenirs de leur jeunesse à Vinsobres.

Alain Daubert, président

Voici de nos nouvelles qui ne sont pas très nouvelles !



Nous continuons à ouvrir aux lecteurs – et curieux ! qui voudraient savoir ce que l'on propose : 3 permanences par semaine (Lundi 17h-18h30, mercredi 10h30-12h, samedi 10h30-12h).

Nous continuons à accueillir toutes les 2 ou 3 semaines les élèves de l'école (2 classes de primaire et la maternelle) pour le prêt d'ouvrages...

Nous continuons à acheter plusieurs fois par an des livres nouvellement sortis...plus de 100, 120, 130 certaines années.

Nous, les bénévoles, continuons à souhaiter que des plus jeunes nous rejoignent !! La porte est ouverte à toutes les bonnes volontés.

Nous continuons à chercher des dates qui conviennent pour accueillir des écrivains... Il est parfois difficile de prévoir des dates qui ne soient pas déjà prises par d'autres associations... Et comme il est impensable pour nous de faire « concurrence » à d'autres bénévoles qui se dévouent pour essayer de donner un peu de vie à notre village, et bien, nous annulons ou repoussons et c'est dommage !

(Peut-être faudrait-il sérieusement envisager la création d'un « calendrier » commun à tous où chaque association inscrirait à l'avance les dates connues ...).

Nous continuons à nous réjouir d'un nombre d'adhérents en augmentation ; 13€ par an, pour emprunter autant de livres que nous voulons, ce n'est pas cher payé ! Et en cette période où les moyens d'une grande partie de la population est en régression, c'est important.

Nous continuons à participer à des formations ou des journées d'information proposées à la médiathèque de Nyons, voire Valence. Si nous mettons bout à bout toutes les heures de bénévolat que nous réalisons mensuellement, nous approchons de très, très près d'un équivalent temps plein !

Nous continuons à souhaiter travailler en collaboration avec d'autres associations lorsque cela est réalisable.

Nous continuons à proposer « Lectures en partage ». Dès le 9 décembre, une « urne » sera à votre disposition à la BIBLI pour le titre de l'ouvrage qui vous a emballé et que vous voulez faire partager. 4 livres seront tirés au sort le 9 janvier. Cette fois il s'agira de « polars ».

Il vous est possible de retenir des livres que nous n'avons pas sur nos rayonnages en donnant votre nom et les titres à Jackie Bonnard ou à la personne qui vous reçoit lors d'une permanence.

Nous allons accueillir une traductrice avant les vacances de Noël, la date vous sera communiquée très bientôt par voie d'affiches et emails.

Courant janvier, nous vous inviterons à participer à notre Assemblée Générale au cours de laquelle vous pourrez nous soumettre de nouvelles idées.

Nous continuons à penser que la culture peut sauver de l'obscurantisme et que les enseignants sont à soutenir car « éveilleurs » de pensées altruistes.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous les Vinsobrais, dans un climat apaisé, loin de la guerre et des horreurs perpétrées sur d'innocentes victimes où qu'elles se trouvent.

Pour le CA de la Bibliothèque
Bella FLOURET



L'association Echanges Sports Nature

L'Association Echanges Sports Nature propose des moments de détente en pratiquant le tir à l'arc durant toute l'année scolaire. Sur un terrain en pleine nature et ombragé l'été à VINSOBRES, nous avons aménagé des espaces de tir et un Parcours Nature avec plusieurs cibles variées (couleur, blason animalier, 3D...) et une plateforme pour prendre de la hauteur.

Nous le pratiquons en petit groupe, dans une ambiance sympathique, avec des séquences ludiques, jeux sur cibles ou des tournois. Serge, moniteur diplômé, apporte ses conseils pour saisir les bases de ce sport, apprendre à contrôler nos énergies, à rechercher une belle posture et des gestes harmonieux... pour devenir un archer tout en nous amusant.

Les séances se déroulent le samedi matin :

- 10h30 pour les enfants de 8 à 11 ans
- 11h15 pour les adultes et Ado

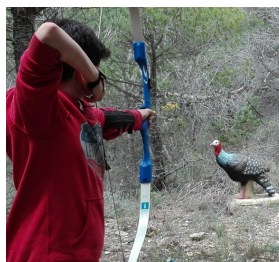
Conditions après une séance d'essai gratuite :

- Adhésion annuelle : 15 euros
- Forfait 8 séances : 80 euros (valable 12 mois)
- ou Forfait 4 séances : 50 euros (valable 6 mois)

Tout le matériel est fourni (Arc, flèches, carquois, protection-bras...)

• Pour les adhérents qui ont leur matériel :

Forfait annuel de 150 euros (y compris l'accès au parcours Nature et la possibilité de venir sur le terrain à volonté)



- Pour des personnes en vacances ou des groupes, en partenariat avec l'Office du Tourisme des Baronies en Drôme Provençale (Nyons), nous proposons des séances découverte de Tir à l'Arc, des sorties sur

le Parcours-Nature, des randonnées Pieds dans l'eau dans les Gorges du Toulourenc ou une initiation à l'Escalade sur site naturel.

N'hésitez pas à nous contacter pour échanger sur vos souhaits et projets.

Le terrain se situe à la sortie de Vinsobres, sur la RD 190, direction de Valréas, après le pont de Mire, au 4^e virage, se garer à droite, chemin vers le ravin du Combaud.

Coord GPS : lat 44.342 049 – long 5.055 81

INFOS Tel : 06 76 02 28 77 – 04 75 27 76 41

Mail : serge_campos@orange.fr

Site Internet : echangessportsnature.wordpress.com

Le temps de vivre



Notre association a pour but de rompre l'isolement des personnes âgées, leur permettre de se rencontrer et de créer des liens d'amitié.

Le club est ouvert tous les lundis, mardis et jeudis après-midi pour rencontres et jeux divers.

Un concours de belote interne aux adhérents a lieu tous les 15 jours le vendredi après-midi.

Nos activités au cours de l'année 2023 nous ont réunis pour le repas de la fête des grands-mères début mars à l'auberge du village, la semaine suivante un grand concours de belote attirait les joueurs de la région.

Le 21 avril fût une journée exceptionnelle, notre club commémorait son 50^{ème} anniversaire, nombreux sont les Vinsobrais qui se sont joints à nous.

La saison se terminait par un voyage à Barbières pour un repas-spectacle aux ateliers de Dani Lary, célèbre magicien.

Le loto du 1^{er} octobre a comme toujours attiré beaucoup de monde,

Le succès de notre **premier thé dansant animé par Alan Flor le 22 octobre a été une réussite.**

A la demande générale des participants, nous envisageons de renouveler cette animation au printemps prochain.

Début décembre, nous organisons une vente promo suivie d'un repas gratuit offert aux participants,

Le repas de Noël clôturera les animations de 2023.

Nous prenons part activement aux activités Inter-Club du Nyonsais.

L'assemblée générale aura lieu le 13 janvier 2024. La collégiale vous souhaite une bonne année.



Concours de belote, repas de Noël 2022 et fête des grands-mères



**Denise
et Roland**

Cyclistes, coureurs et marcheurs,
Venez faire l'ascension du Mont Ventoux

VENTOUX CONTRE CANCER

Samedi 2 septembre 2023

Inscrivez-vous sur www.ventouxcontrecancer.fr
CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 15 JUILLET 2023



26 KILOMÈTRES AU DÉPART DE L'HIPPODROME DE SAULT



Découvrez l'évènement



Avec la participation de l'Établissement Cancer Avignon

L'Association Française Ventoux Contre Cancer est issue de la Fondation Mont Ventoux néerlandaise créée en 2007. L'objectif principal est la lutte contre le cancer.



Nous sommes fiers de poursuivre cet objectif depuis plusieurs années, grâce à la motivation et à la coopération des participants, bénévoles, sponsors et toutes les autres personnes engagées dans cette cause commune.

Le but de l'association :

Collecter des fonds pour des organisations spécialisées dans la recherche et les soins contre le cancer en région PACA.

Les bénéficiaires :

Sainte-Catherine Avignon est bénéficiaire de cet événement aux côtés de **la Timone de Marseille** et du **CHU de Montpellier**. 100% des dons collectés seront attribués à l'un des trois bénéficiaires de votre choix.

Cette ascension héroïque de 26 kilomètres symbolise la lutte contre le cancer

La 6^e édition de **VENTOUX CONTRE CANCER** a été un grand succès :

- ◆ 347 participants dont 95% ont franchi le sommet, aucun incident à déplorer, beaucoup d'émotions partagées tant au départ lors de la minute de silence, qu'à l'arrivée une fois le défi relevé.
- ◆ Presque 200 000 € de dons, montrant l'effet de masse, les participants ayant joué un rôle majeur pour générer un flux impressionnant qui dure jusqu'à la fin du mois de septembre
- ◆ Près de 80 bénévoles sans lesquels nous ne pourrions mener à bien cette épreuve.

A noter
qu'une grande équipe de bénévoles
habite à VINSOBRES.

Les dons collectés sont déductibles des impôts :
66 % pour les particuliers
et 60 % pour les entreprises.

**DETERMINATION - EMOTION ENERGIE -
DYNAMISME**

En consultant le site internet

<https://www.ventouxcontrecancer.fr/>,
vous pourrez vous informer sur les projets de recherche des trois hôpitaux bénéficiaires de la somme récoltée cette année.

Ensemble, collectons des fonds
pour la recherche et l'amélioration
de la qualité de vie
des malades du cancer traités
dans notre région.

Rendez-vous
Samedi 7 septembre 2024
pour la nouvelle édition
«VentouxContreCancer»



Le déplacement de 16 personnes a eu lieu à **CORPS-NUDS en Bretagne (Ile- et-Vilaine)**, pour participer au 19ème Festival Gourmand des Communes de France aux Noms Burlesques et Chantants **les 7, 8 & 9 juillet 2023**.

La commune de **CORPS-NUDS** a une population de 3500 habitants et une surface de 2250 hectares. Elle se situe à une vingtaine de kilomètres de la ville de **RENNES**, ce qui a permis à 15000 visiteurs de participer à la fête qui a été un succès.

Nous avons vendu beaucoup d'abricots qui font toujours le régal des visiteurs. Les vins de Vinsobres ont été appréciés. Il faut dire que les habitants de Corps-Nuds les connaissent depuis longtemps.

La lavande (huile essentielle de lavandin), le miel, les olives, l'huile d'olive, la tapenade, le nectar d'abricot, les croquettes de Vinsobres faisaient partie de nos produits régionaux.

Notre prochain déplacement **en juillet 2024 se fera à VATAN dans l'INDRE région Centre-VAL de Loire**.

Notre association vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Eric Chauvin

La Fanny vinsobraise

Cette saison (été 2023) s'est déroulée dans les meilleures conditions ; Beau temps et très grande fréquentation (souvent plus de 70 équipes).

Nous aurons eu un mois de Mai chargé en travaux, une grosse partie des jeux refaits entièrement (travaux de peinture, une nouvelle montée d'escaliers, élagages, débroussaillages, épandage de 25 tonnes de clapicette) ; et tous ça grâce au travail acharné de nos licenciés et bénévoles, qu'ils soient ici remerciés du fond du cœur, sans oublier le prêt des engins (tracteur remorque , mini-pelle , rouleaux et camion à béton).

Bien sûr nous n' oublierons pas de remercier les ouvriers municipaux pour l'enlèvement des végétaux et Denise qui a toujours fait diligence pour nous obtenir les matériaux nécessaires.

En espérant vous trouver toujours plus nombreux l'année prochaine, du mois de juin au mois de septembre. Bonne fin d'année Joyeuses fêtes à tous

pour le bureau Patrick BOREL, président



Le 11 novembre à Vinsobres



Christine Eynard, plasticienne



Après une carrière d'enseignante en Arts Plastiques, le temps est venu de développer davantage ma pratique artistique personnelle, principalement la peinture, le dessin mais aussi en mêlant différentes techniques, dont la broderie, le collage ou l'installation.

Le végétal a toujours été au centre de mon travail, comme support pour peindre (sur des feuilles de raisin de mer par exemple), comme médium en utilisant des jus colorés pour dessiner, comme matériaux pour des installations de branches et de fils (« Les Ligotes »), et comme sujet de mes peintures avec l'arbre ou le paysage, celui que l'on regarde ou que l'on compose soi-même dans les « tableaux puzzles ».

Quel regard porte-t-on sur le paysage ? de près, de loin, dans son ensemble, sur un détail... autant de points de vue, de manières d'appréhender ce qui s'offre à notre regard.



Sur la toile, à partir d'une esquisse réaliste et très structurée, abstrait et figuratif s'enchevêtrent pour tisser des compositions lumineuses et colorées. Le geste et les traces du pinceau évoquent ou suggèrent la forme plus qu'ils ne la dessinent, apportant une part de chaos d'où le paysage m'échappe.

Site internet : christineeynard.wixsite.com/monsite - Tel : 07 69 38 02 93

Moun, aquarelliste vinsobraise, expose en mars 24 au Domaine Vallot

Belge d'origine, depuis plus de 20 ans, Yvette Jonnard, alias **Moun**, s'est installée dans notre beau hameau « Les Cornuds » à Vinsobres.



Moun a depuis toujours été attirée par la peinture et peint essentiellement par plaisir. Elle n'expose que rarement, mais en cette fin d'été le Préau des Arts lui a offert ses cimaises.

Au départ, **Moun** a choisi la technique de l'aquarelle parce que celle-ci est rapide, sèche vite et s'emporte facilement. Toutefois, avec les années, elle continue à la préférer malgré sa complexité. En effet l'aquarelle est difficile à maîtriser et supporte mal l'erreur ! Papier, eau et pigments prennent parfois un plaisir malicieux à décider eux-mêmes de leur prise de parole, de leurs interventions respectives. Mais, quand ce n'est pas la pire des catastrophes, ils vous réservent de magnifiques cadeaux !

Afin de compléter sa technique, **Moun** a travaillé avec des aquarellistes de renom international tels que : Janine Gallizia (Australie), Roland Palmaerts (Belgique-Canada) ou CAO Bei an (Chine)... La connaissance qu'elle a acquise des matières premières et de leurs multiples réactions possibles, lui ont permis de guider ces dernières dans l'organisation et la confrontation, dans l'espace et le temps. Grâce à la maîtrise de la lumière et à la force des pigments, elle dégage ainsi une **atmosphère**, un **état d'âme**.



Partant toujours d'une émotion, l'artiste parvient à transposer son inspiration à travers cette magie lumineuse. Elle lui vient souvent de la nature, de la beauté d'un site, d'un visage ou de l'expression d'un regard. Par conséquent, les sujets qu'elle traite sont très variés, qu'ils viennent d'ici ou d'ailleurs au cours de ses voyages.

Exposition du 19 février au 6 avril 2024 au Domaine Vallot à Vinsobres

Contact : lamiloune@sfr.fr

DES CONSEILLERS NUMÉRIQUES
 VOUS ACCOMPAGNENT

FORMATIONS DE BASE AUX
USAGES DU NUMÉRIQUE
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
 EN LIGNE

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

INFOS : **ASSOCIATION ASOFT NYONS** 04 75 27 72 96
 OU DANS VOTRE **MAIRIE**

ASOFT dans le cadre de l'inclusion numérique pour tous au sein des Baronnies, organise des ateliers numériques dans les locaux de la Mairie, le mardi de 9h.00 à 12h.00.

Ces ateliers collectifs d'une heure ou deux heures s'articulent autour de thématiques que vous auriez envie de découvrir ou d'approfondir :

- ◆ découverte de l'ordinateur,
- ◆ des systèmes d'exploitations windows ou MACOs,
- ◆ naviguer sur internet, la sécurité, envoyer des mails,
- ◆ utiliser son smartphone/tablette, traitement de texte ...).

L'idéal un minimum de trois personnes par atelier pour bénéficier du

Pass Numérique26 gratuit pour les Drômois

Sur rendez-vous, auprès de votre Mairie (par mail ou par téléphone) ou directement, auprès de Michelle (au 07 85 89 90 19 en laissant un message avec votre nom, prénom).

Michelle Lefortau, Conseillère numérique ASOFT NYONS 07 85 89 90 19 - 04 75 27 72 96

<https://www.asoft-nyons.net/>

LE PLANNING ASOFT à VINSOBRES

Mairie de Vinsobres		
le mardi de 9h00 à 12h00		
sur rendez-vous avec Michelle (Asoft)		
au 07 85 89 90 19		
Novembre 2023		
Date	Thèmes	horaires
Mardi 7	Ateliers numériques ordinateur, téléphone, tablette, internet, messagerie, sécurité ouverts à tous (particuliers, associations, artisans, agriculteurs, pme).	9h à 11h
Mardi 14		
Mardi 21		
Mardi 28		Démarches administratives
Décembre 2023		
Date	Thèmes	horaires
Mardi 5	Ateliers numériques ordinateur, téléphone, tablette, internet, messagerie, sécurité ouverts à tous (particuliers, associations, artisans, agriculteurs, pme).	9h à 11h
Mardi 12		
Mardi 19		
Mardi 26		Démarches administratives

SOLIHA

SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

DRÔME

Qui sommes-nous ?

SOLIHA Drôme, née en 1963, est une association régie par la Loi 1901, **spécialisée dans l'amélioration de l'habitat et l'insertion par le logement**, avec une priorité d'action en faveur des ménages modestes et des familles les plus défavorisées.

SOLIHA Drôme a pour vocation :

- de favoriser l'accès et le maintien dans l'habitat des personnes défavorisées, fragiles et vulnérables ;
- d'agir auprès des collectivités, et avec le soutien des institutions, pour apporter des réponses habitat adaptées aux besoins des populations et aux spécificités des territoires.
- SOLIHA Drôme est certifié « Qualicert », ce qui garantit la qualité des services apportés aux ménages et aux collectivités.

L'équipe pluridisciplinaire de SOLIHA Drôme (urbanistes, travailleurs sociaux, conseillères habitat, chargés d'opérations, gestionnaires locatifs, techniciens, thermiciens, conseillères en Economie Sociale et Familiale) accompagne chaque année les particuliers, collectivités et professionnels de l'habitat dans leurs projets pour permettre à tous de vivre chez soi dans les meilleures conditions.

Nous contacter :

Coordonnées : 44, rue Faventines – BP 1022, 26010 Valence CEDEX
soliha.drome@dromenet.org - **04 75 79 04 01**

Horaires : Du lundi au jeudi : 8h30 – 12h et 13h – 17h30

Le vendredi : 8h30 – 12h et 13h – 16h30

Le truck SOLIHA était à Vinsobres le 10 novembre 2023, place de la Fontaine et a intéressé une douzaine de personnes. C'est plutôt satisfaisant. La présence de la pharmacienne était juste une prise de contact avec Mme Enjolras pour la mise en place d'un partenariat avec SOLIHA. En effet, elle est aussi grossiste en matériel médical adapté aux personnes



A.D.M.R.

L'A.D.M.R. les Oliviers vous informe que nous sommes une association d'aide à tous : familles, personnes âgées ou en situation de handicap, jeunes ou isolés. Nos aides à domicile vous accompagnent au quotidien dans vos tâches ménagères ou vos courses. Ils peuvent faire de l'aide aux repas, vous accompagner à vos rendez-vous, ou même assurer une simple présence pour vous soutenir ou vous distraire.

Ils peuvent également faciliter votre retour d'hospitalisation.

Pour ces interventions, vous pouvez bénéficier d'aides financières, réduction et crédit d'impôt.

N'hésitez pas à vous renseigner au secrétariat, Kelly répondra à toutes vos questions.

Nous sommes situés au 2ème étage du pôle médical, place de la Mairie, à Mirabel-aux-Baronnies 04 75 26 73 65.

Nous intervenons sur Mirabel, Piégon, St-Maurice-sur-Eygues, Nyons, Venterol et Vinsobres, y compris les week-ends et jours fériés si nécessaire.

Merci de votre attention.

Vous trouverez sur l'affiche ci-dessous tous les contacts en cas de problèmes avec votre installation d'eau

Besoin de nous contacter ?



Notre service clients en ligne
www.toutsurmoneau.fr



À votre écoute

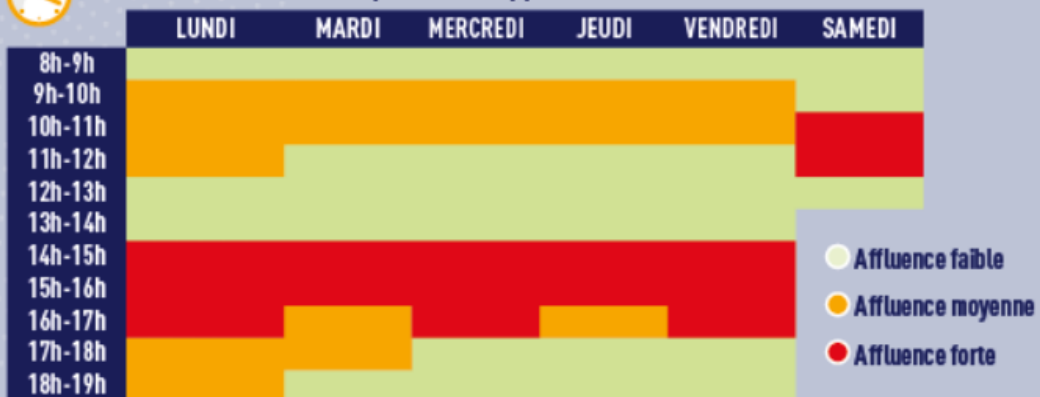
Situées dans la région Auvergne Rhône-Alpes, nos équipes sont joignables du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h

0977 408 408

APPEL NON SURTAXÉ



Les meilleurs moments pour nous appeler :



En cas d'urgence
24h/24

Numéro exclusivement réservé aux urgences techniques

0977 401 131

APPEL NON SURTAXÉ



DROME ARDECHE

Simplification du geste de tri :

Tous vos emballages se trient !

NOUVEAU MEMO-TRI

EMBALLAGES ET PAPIERS



Cartonnettes



Briques alimentaires

+



Bouteilles et flacons en plastique



Emballages métalliques



Papiers

+

NOUVEAU !

Tous les emballages en plastique et



Tous les emballages en métal

CARTONS



↓



Pliés

↓

DÉCHÈTERIES

Nyons
Buis-les-Baronnies
Séderon

VERRE



↓



↓



↓



Aujourd'hui, la collecte évolue pour vous permettre de trier MIEUX

En plus des papiers, des cartonnettes et des briques alimentaires, vous pouvez désormais trier la **TOTALITÉ** de vos emballages en plastique et en métal, dans le conteneur **JAUNE**.

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

☞ Toutes les bouteilles alimentaires :



☞ Tous les flacons et bidons :





+

☞ Toutes les barquettes :



☞ Tous les pots, boîtes et tubes :



☞ Tous les sacs et sachets :



☞ Tous les films et suremballages :



Nouveau

...

Nouveau

...

Nouveau

...

Nouveau

...

TOUS LES PAPIERS ET CARTONNETTES

☞ Tous les papiers, journaux et magazines :



☞ Toutes les cartonnettes et briques alimentaires :



TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL

☞ Toutes les bouteilles et canettes :



☞ Toutes les conserves et barquettes :



+

☞ Tous les bouchons, capsules et couvercles :



☞ Tous les petits emballages métalliques :



Nouveau

...

Nouveau

...

© Citeo / Jean-Michel de Forceville et Christian Malette TRIONS +



COMMENT OBTENIR UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL ?

Offre valable dans la limite des stocks disponibles, et réservée aux particuliers résidents sur le territoire de la CCBDP.

Retournez le coupon ci-dessous complété, accompagné :

- d'un justificatif de domicile : facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone de moins d'un an, quittance de loyer ou titre de propriété, avis d'imposition ...
- de votre règlement de 30 €, en espèces ou par chèque (à l'ordre de RR COMPOSTEURS) à l'adresse suivante : **Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale**
170, rue Ferdinand Fert - Les Laurons - CS 30005
26110 NYONS

A réception de ce dernier, la CCBDP vous retournera un bon de retrait indiquant le lieu de mise à disposition du composteur.

Une seule demande par foyer est acceptée.



INFORMATIONS PRODUITS

Contenance : 300 L Hauteur : 750 mm
Largeur : 700 mm Poids : 22 kg

Vendu en kit avec notice de montage et guide de compostage + bioseau de 10 L

BON DE COMMANDE POUR UN KIT DE COMPOSTAGE

Communauté de communes en Drôme Provençale - 170, rue Ferdinand Fert - Les Laurons - CS 30005 - 26110 NYONS
T.04.75.26.34.37 - www.cc-bdp.fr - ccbdp@cc-bdp.fr

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

TEL : / / / / ADRESSE MAIL :

- Je joins un chèque de 30 € à l'ordre de RR COMPOSTEURS
- Je paie 30 € en espèces sur place
- Je joins un justificatif de domicile

DATE :

SIGNATURE :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la CCBDP. Vos données seront utilisées dans la mesure où cela est nécessaire pour traiter la demande. Conformément aux dispositions de la loi N°78 17 du 06 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur les données nominatives vous concernant (vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

LA MAIRIE : du Lundi au Vendredi: de 8h30 à 12h00

Tél 04 75 2764 49 - contact@mairievinsobres.fr

POINT POSTE : Les services de la Poste sont à l'épicerie, place de la Fontaine - voir horaires d'ouverture de l'épicerie ci-dessous.

ASSISTANCE AUX DEMARCHES ADMINISTRATIVES gratuit/confidentiel

RV : 06 43 62 79 57 ou 04 75 26 47 31

Sans RV, tous les mardis : 14 à 17h00 à la Maison des services publics à Nyons (ancienne mairie)

NAVETTE POUR NYONS : Tous les jeudis matins devant l'école à 8h30 toute l'année

MARCHÉ : Fruits et légumes frais les lundis matin - 9h.00 à 12h.00

A l'automne, la pépinière Monin de Condorcet tiendra un stand de plantes et fleurs.

BOULANGERIE : Mardi au samedi : 6h30 à 13h.00 - 16h.00 à 18h.30 - Dimanche : 6h.30 à 13h.00

Tél : 04 75 27 6 55

EPICERIE DE VINSOBRES

Du Lundi au Samedi de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30

Le mercredi et le Dimanche de 8h30 à 12h30

Livraisons à domicile à la demande - Plateaux repas à disposition

Journaux : Tribune et Dauphiné

04 75 26 53 83

RF COIFFURE MIXTE - 9 place de l'église

Mardi, mercredi et vendredi de 9h-12h -14h-18h30

Samedi de 9h à 16h non-stop - fermeture le jeudi

Horaires modulables sur rdv 04.75.26.03.38

COIFFEUSE A DOMICILE : Brigitte BLANC - mardi, jeudi, vendredi, samedi - Sur rdv :

06.07.06.47.31

ALOHA ESTHETIQUE (institut de beauté)

Christelle SAUVAGE - Place Bassin Neuf - lundi au samedi - RV 06 89 65 51 61

INSTITUT DE MASSAGE - BIEN-ETRE : « Penser à soi » - Estelle LIELY

655 Chemin des Parizots - Vinsobres - 06 77 08 86 85

Ouvert tous les jours de 10h à 19h sur RV - www.penser-a-soi.fr

COURS DE YOGA : « A deux pas de soi », cours de yoga et accompagnement ayurvédique à Vinsobres - 06 68 07 72 76 www.adeuxpasdesoi.com

CAMPING MUNICIPAL : 04 75 7 61 65 - 07 87 81 25 40

Réservations : camping.vinsobres@gmail.com - www.campingdevinsobres.fr

CAMPING CAPFUN LE SAGITTAIRE : 04.75.27.00.00

Réservations : sagittaire@capfun.com - www.le-sagittaire.com

Pôle Santé

◆ Médecin

José COSTANZO 04.75.27.62.39
du lundi au vendredi : 10h00-12h00
et 16h00-18h30

◆ Infirmières

⇒ Christine DELATTRE 04.26.66.29.49
⇒ Sylvie REYNARD 04.26.66.29.49

◆ Ostéopathes

⇒ Sophie DOYER 06.63.51.50.76
⇒ Alicia MORARD 06.82.29.82.76 ou 09.83.73.68.18
⇒ Laurie ARCHORLIAN 06.04.47.23.53

MAGNETISEUR : Olivier GOUR - 5 Allée des Pins - Vinsobres 06 63 00 19 28

L'AUBERGE DU PETIT BISTROT : Place de l'Eglise - ouverture : lundi midi, mardi midi - du jeudi au dimanche midi et soir - fermeture les lundi soir, mardi soir et mercredi toute la journée
04 75 27 61 90

CHEZ ALICE, PETIT CAFÉ RESTO - (d'Avril à Septembre : A midi, du jeudi au dimanche (fermé le soir)
04 75 27 64 30

RESTAURANT LA DETENTE - Pont de Mirabel à Vinsobres - De septembre à juin : fermé mardi soir, mercredi toute la journée et dimanche soir
Juillet et août : fermeture seulement le mercredi
Horaires : 12h00 à 13h30 - 19h15 à 21h30

YAMANI PIZZAS : Vendredi soir place de la Fontaine à partir de 18 h.00 - 06 50 96 28 56
De juin à fin août, Possibilité de dîner sur place

RUCHER VAHE : Miellerie Quartier Le Plan - du lundi au dimanche de 9h.00 à 19h.00
06.50.90.67.48

STATION-SERVICE TORRENT Ouvert 24 h/24 Quartier Le Pont de Mirabel - D94, Vinsobres 04 75 27 60 65

JF DIFFUSION garage, dépannage et entretien - Quartier Le Pont de Mirabel - D94, Vinsobres
04 75 2617 93 - 06 33 96 65 96

GARAGE NIEL : location de bennes, compost - Av. de Nyons Vinsobres - 04 75 27 63 13 – 04 75 27 67 18

NC CREATION, artisan et concepteur de cuisines, bains & ameublements - rte d'Orange à Vinsobres Du lundi - vendredi 9h -12h /14h-18h Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.- 04 75 27 61 36

SC AUTO VINSOBRES - ZA des paluds, 26110 Vinsobres - 04 75 26 44 99
Réparation et entretien véhicules multi-marques.



**La Mairie est ouverte
du lundi au vendredi
de 8h.30 à 12h.00
Tél : 04 75 27 64 49**

**La municipalité vous présentera ses voeux
le vendredi 19 janvier à 18H30 à la salle des fêtes**

**contact@mairievinsobres.fr
www.vinsobres-mairie.fr**

*Bulletin municipal n° 94 - Décembre 2023
Responsable de la publication :
Claude Somaglino, maire de Vinsobres
Rédaction : l'équipe municipale
Mise en page et conception : Evelyne Somaglino
Imprimeur : Print'com à Nyons
Tirage : 700 exemplaires - Dépôt légal à parution*